

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	30 (1922)
Heft:	5
Rubrik:	La belle ordonnance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tuation dépendante et le personnel ne saurait trop se préoccuper de faciliter, simplifier et assurer de la façon la moins pénible possible ce service envers le prochain. Et surtout, comme le dit si bien Miss Luckes, déjà citée :

« Nurses are not always thoughtful about this as they should be, and beginners especially fail to think enough of the patient's feelings in needing these attentions. A frown on the nurse's face will increase the discomfort a patient has to go through, and, if a nurse realizes that even the nicest way of performing this nursing duty, cannot prevent the necessity for its being distaste-

ful to the patient himself, it will ensure gentle consideration on her part. These little trials, which appear quite insignificant to the nurse, are real troubles to sensitive patients. There are cases in which the utmost skill on the part of the nurse cannot prevent its being painful to the patient to be moved; but, even when there is no actual pain attached, it is always pitiable to need these attentions, and however trying the patient may be, the nurse must remember that his condition justly claims her utmost sympathy. »

(*La Dame à la Lampe*, février 1922.)

La belle ordonnance

Il y a cinq ans qu'Octave Mirbeau est mort. Pour cet anniversaire on se plaît à rappeler les anecdotes dont il fut le témoin ou l'acteur amusé. Il est une petite histoire, peu connue, qu'il aimait à raconter et qui faisait la joie des hôtes de Cheverchemont :

— Mon médecin, assurait-il, a une écriture illisible. Quand je reçois une lettre de lui, j'enrage..... Le mois dernier, je le priai à déjeuner :

— Volontiers, me répondit-il, mais je ne puis fixer de date. Je suis occupé!.... Je vous écrirai.

— Huit jours après, comme je partais pour Paris, je reçus sa lettre. Je savais que cette lettre était de lui parce qu'elle était écrite sur du papier à ordonnances

où son nom était imprimé. Quant à la lire!.....

— Cependant, il me fallait savoir quel jour je devais l'attendre. Agacé, je mis sa lettre dans ma poche.

— A Paris, je téléphonai. Mon médecin était absent. Que faire?

— J'eus alors une idée:

— Les pharmaciens, me dis-je, ont l'habitude des écritures de médecins. J'entrai chez un apothicaire et je lui tendis le papier. Il disparut derrière son comptoir sans me laisser le temps de lui exposer ma requête. Mais je le vis, de loin, qui chaussait ses lunettes et qui considérait ma lettre. Après quoi, il revint, me tendit un flacon et me dit simplement :

— Monsieur, c'est 7 francs!

Nouvelles de l'activité des sociétés

Croix-Rouge vaudoise. — La Croix-Rouge vaudoise a eu au Casino de Morges, sous la présidence du Dr André Guisan, son assemblée de délégués.

L'assistance a entendu avec un vif intérêt le rapport présidentiel sur l'activité du comité et des sous-sections pendant le dernier exercice. Toutes les sections ont travaillé dans le but